

La directrice générale

Affaire suivie par : Nathalie GRANGERET

Direction Santé publique

✉ : nathalie.grangeret@ars.sante.fr

☎ : 04.69.85.52.83

Réf : 2015-

Lyon, le

Madame Marie-Claude PERRIN

Présidente de Lyme Sans Frontières

Objet : Votre interpellation concernant nos plaquettes d'information sur la maladie de Lyme

Madame,

Je fais suite à votre courrier électronique du 22 septembre, dans lequel vous mettez en cause la qualité des éléments de communication portés à l'attention des professionnels de santé, par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Rhône Alpes, sur le sujet du dépistage de la maladie de Lyme.

Au regard de vos arguments, j'ai souhaité que mes équipes se rapprochent du Centre National de Référence (CNR) des Borrélia, afin de procéder si nécessaire à la modification d'éléments de cette plaquette qui seraient erronés, eu égard à l'état actuel des connaissances scientifiques dans le domaine. Le Pr Jaulhac, à qui cette plaquette d'information a été soumise, ne relève pas d'incohérence dans la démarche diagnostique proposée. Il fait état par ailleurs, d'un projet de communication national, à destination des professionnels de santé (cliniciens et biologistes), en cours d'élaboration par le CNR et la Direction Générale de la Santé. Ces plaquettes sont en train d'être validées par un large nombre de sociétés savantes médicales françaises avant leur diffusion.

Nous sommes bien sensibles au vécu des personnes atteintes par cette maladie, dont le diagnostic, complexe aux stades tardifs d'évolution, repose sur un faisceau d'arguments cliniques et biologiques. La sérologie n'est qu'un élément, ne permettant pas à lui seul d'établir une certitude diagnostique. C'est précisément pour tenter de sensibiliser les professionnels, et préciser cette démarche diagnostique et thérapeutique, que nous avons jugé utile de diffuser ce support de communication. Il est notamment important de ne pas méconnaître le stade précoce (érythème migrant), justifiant un traitement antibiotique simple, qui éviterait un certain nombre d'évolutions vers des formes plus complexes, et pour lesquelles, l'efficacité du traitement est plus aléatoire. A ce stade précoce, comme vous le savez, la sérologie est inutile, car très souvent négative, et faussement rassurante.

Le travail de votre association est fondamental, non seulement pour l'accompagnement des malades, mais également pour la prévention de la survenue de la maladie et la diffusion d'informations. Nous vous remercions vivement pour votre action et restons à l'écoute de vos remarques afin d'améliorer nos actions de communication.

Espérant avoir apporté une réponse à votre demande, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

P/o la Directrice Générale
La Directrice de la santé publique
Dr Anne-Marie DURAND